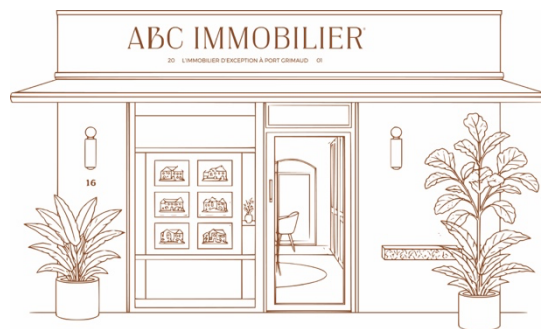




BAREME D'HONORAIRES - 2026

❖ HONORAIRES DE TRANSACTION – TTC – à la charge du VENDEUR

Bien à usage d'habitation – Mandat simple	6 %
Bien à usage d'habitation – Mandat exclusif	5 %
Garage, terrain, local commercial	10 %

Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat.

Les honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

❖ AVIS DE VALEUR - TTC

Avis de valeur -rédaction d'acte	190 €/bien
----------------------------------	------------

Offert pour toute signature de mandat

❖ HONORAIRES DE GESTION de location saisonnière – à la charge du LOCATAIRE

Honoraires de Gestion / Commercialisation	24%
Etat des lieux entrée / sortie	80 € forfait/intervention
Ménage tarif horaire	40 €/heure
Home management	45 €/heure